



MAIRIE DE
CHÂTEL

Châtel, le 18 mai 2020

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Première séance

*Conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du
Code Général des Collectivités Territoriales*

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Le samedi 23 mai 2020 à 8h à la Salle la Chatelaine

et dont vous trouverez ci-dessous l'ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION N°01-0520 l'INSTALLATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL Elus le 15 mars 2020.

DELIBERATION N°02-0520 ELECTION DU MAIRE

DELIBERATION N° 03-0520 - DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

DELIBERATION N°04-0520 ELECTION DES ADJOINTS

DELIBERATION N°05-0520 - LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU AU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°06-0520 – REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°07-0520 - ATTRIBUTION DES INDEMNITES DE FONCTION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

DELIBERATION N°08-0520 - REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGES PAR LES ELUS

DELIBERATION N°09-0520 – DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE

DELIBERATION N°10-0520 ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES THEMATIQUES

DELIBERATION N°11-0520 ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES – C.A.O.

DELIBERATION N°12-0520 ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – D.S.P.

DELIBERATION N°12-0520-01 - CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES POUR L'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

DELIBERATION N°12-0520-02 – VOTE AU SCRUTIN SECRET DES MEMBRES DE LA CDSP

DELIBERATION N°13-0520 ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX ORGANISMES EXTERIEURS et SYNDICATS

DELIBERATION N°14-0520 –REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE LA SAEM SPORTS ET TOURISME

DELIBERATION N°15-0520 –REMUNERATION DES ADMINSTRATEURS DE LA SAEM SPORTS ET TOURISME

DELIBERATION N°16-0520 – DECLASSEMENT D'UNE ZONE DITE EBC – TELESIEGE DE CONCHE

Vous avez la possibilité de vous faire représenter au moyen d'une procuration donnée à un conseiller de votre choix. (2 pouvoirs par conseiller possible).

Les mesures de sécurité sanitaire, liées au contexte épidémique que nous subissons, seront mises en place selon le protocole suivant :

- Venir avec votre masque, et votre stylo
- Arrivé à la salle, tenir minimum 1 m de distance par rapport à la personne devant vous
- Désinfection des mains avec gel hydroalcoolique
- Signature de la feuille de présence et rejoindre une place
- Lors des scrutins secrets, chaque conseiller sera invité à se lever pour déposer le bulletin dans l'urne. Le dépouillement des scrutins sera opéré par le seul secrétaire de séance.
- Pour les autres sujets, le vote se fera à la main levée.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Nicolas RUBIN
Maire de CHATEL

